

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes de 9h00 à 17h30.
Un temps d'accueil est proposé de 7h30 à 9h00 et de
17h30 à 18h30

Accueil 3 - 6 ans :

à la Maison de la Petite Enfance
Boulevard Loche et Matras
05.49.22.85.67 / 06.15.76.82.96

Accueil 6 - 11 ans :

à l'Ecole Jacques Prévert
13, Boulevard Loche et Matras
05.49.98.01.46 / 06.19.20.31.95

Inscriptions et renseignements :

Mairie - Guichet unique 05.49.98.85.03
www.ville-loudun.fr/guichetunique



ACCUEIL DE LOISIRS 3 - 11 ans

Vacances de Février

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS : Jusqu'au 1er février

PLACES LIMITÉES

À REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je soussigné(e) Mme M,.....

Domicilié(e).....

Téléphone : E mail :

Inscris mon (mes) enfant(s): *nom prénom et date de naissance*

..... / /

..... / /

..... / /

Pour l'inscription :

Fiche sanitaire

(à récupérer en mairie ou sur le site internet de la ville)

Carnet de vaccinations

Attestation d'assurance responsabilité civile

Numéro CAF ou MSA (bons vacances)

Prénom	Lundi 18 Fév.			Mardi 19 Fév.			Merc. 20 Fév.			Jeudi 21 Fév.			Vend. 22 Fév.		
	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir
.....															
.....															
.....															

Prénom	Lundi 25 Fév.			Mardi 26 Fév.			Merc. 27 Fév.			Jeudi 28 Fév.			Vend. 01 Mars		
	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir
.....															
.....															
.....															

N° allocataire CAF Quotient Familial

N° allocataire MSA

Nombre de jours : Montant total du séjour :

Mode de règlement : chèque espèces chèque vacances CESU

Réglé le :

Tarifs communes signataires*

Quotients familiaux	QF ≤ 600	601 ≤ QF ≤ 724	725 ≤ QF ≤ 849	850 ≤ QF ≤ 949	QF ≥ 950
3-6 ans et 6-11 ans	5.95€	7.00€	8.25€	9.80€	11.30€

***(Guesnes, La Roche Rigault, Raslay, Ranton, Sammarçolles, Saint Jean de Sauves, Roiffé, Chalais, Basses, Morton, Mou-terre-Silly).**

Rappel: Les familles résidant dans les communes mentionnées ci-dessus doivent effectuer leur pré inscription dans la mairie de leur commune.

Tarifs communes non signataires

Quotients familiaux	QF ≤ 600	601 ≤ QF ≤ 724	725 ≤ QF ≤ 849	850 ≤ QF ≤ 949	QF ≥ 950
3-6 ans et 6-11 ans	11.30€	11.80€	12.20€	13.20€	14.15€